






LES ARTS PLASTIQUES au Lycée du Pays de Condé
Notre *page facebook* : Alexandra DAMAS Lycée du Pays de Condé

L'ENTRÉE EN SECONDE GENERALE ou TECHNOLOGIQUE	Vous pouvez demander (dans votre dossier d'inscription au lycée) à suivre l' enseignement OPTIONNEL ARTS PLASTIQUES 3 heures par semaine (1h de culture artistique + 2h de pratique) 	À la fin de votre année de Seconde, vous pouvez décider de poursuivre ou d'arrêter cet enseignement optionnel.
Au cours du deuxième trimestre, vous devrez choisir vos 3 spécialités pour la classe de Première		

EN PREMIÈRE	Vous faites le choix de l'enseignement de SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES (même si vous ne l'avez pas suivi en Seconde) 4 heures par semaine (1h30 de culture artistique + 2h30 de pratique artistique) 	Si vous ne choisissez pas l'enseignement de spécialité arts plastiques 
	Vous pouvez ÉGALEMENT suivre l' enseignement OPTIONNEL ARTS PLASTIQUES (même si vous ne l'avez pas suivi en Seconde) 3 heures par semaine (1h de culture artistique + 2h de pratique artistique)	Vous pouvez suivre l'enseignement OPTIONNEL ARTS PLASTIQUES (même si vous ne l'avez pas suivi en Seconde) 3 heures par semaine (1h de culture artistique + 2h de pratique artistique)

À la fin de l'année de PREMIÈRE, vous devrez choisir les deux spécialités que vous conserverez en classe de Terminale :	Cas 1 : Vous conservez l'enseignement de SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES en Terminale : Vous passerez l'épreuve de baccalauréat en Terminale	Cas 2 : Vous ne conservez pas l'enseignement de SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES en Terminale : vous passerez une ÉPREUVE COMMUNE DE CONTRÔLE CONTINU <u>durant l'année de Première</u>
--	---	---

EN TERMINALE	Vous suivez l'enseignement de SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES 6 heures par semaine (2h30 de culture artistique + 3h30 de pratique) 	Vous ne suivez pas l'enseignement de spécialité arts plastiques 
	Vous pouvez ÉGALEMENT suivre l' enseignement OPTIONNEL arts plastiques (même si vous ne l'avez pas suivi en Première) 3 heures par semaine (1h de culture artistique + 2h de pratique artistique)	Vous pouvez faire le choix de l'enseignement OPTIONNEL arts plastiques (même si vous ne l'avez pas suivi en première) 3 heures par semaine (1h de culture artistique + 2h de pratique artistique)

Les épreuves du Baccalauréat	
ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES	ENSEIGNEMENT OPTIONNEL ARTS PLASTIQUES
1 épreuve orale : Présentation d'un projet artistique, suivie d'un entretien 1 épreuve écrite à partir de questions au programme	Évaluation en CONTRÔLE CONTINU
... après le baccalauréat	
Au delà de toutes les formations artistiques proposées (Ecole supérieure des Beaux-Arts, Université, licence d'arts plastiques, d'histoire de l'art, Master d'arts plastiques, d'histoire de l'art, Design et Médias numériques, MANAA (mise à niveau en arts appliqués), CPGE AL-LSH (classe préparatoire littéraire option Arts), Ecoles d'architecture, de photographie, de design, d'arts appliqués (design de communication, design graphique, design d'espace, design de mode, textile et environnement, design de produits, cinéma d'animation), l'enseignement en arts plastiques au lycée vous offre une formation recherchée dans la poursuite d'études nécessitant une culture générale solide, sensible, ouverte sur le monde d'hier et d'aujourd'hui.	